

KIT D'ANIMATION

pour contribuer à la construction d'un mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation

CARAV'ALIM

Vers un mouvement d'éducation populaire
pour le droit à l'alimentation



Pourquoi un kit d'animation de la Carav'Alim ?

La Carav'Alim désigne le processus de co-construction d'un mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation.

L'objectif est de **multiplier les contributions** auprès d'un panel d'expériences, de territoires et de profils variés, afin que ce mouvement corresponde aux besoins, envies et idées de ses futurs membres/participants.

→ **Ce kit d'animation est un outil pour y contribuer.**

Cet outil s'ajoute aux ateliers de la Carav'alim organisés en janvier-février 2024 afin de **permettre aux groupes et initiatives qui le souhaitent d'exprimer, en autonomie, des besoins et propositions.**

→ **Il s'adresse** à des **groupes qui se mobilisent avec les personnes concernées par des injustices alimentaires** (personnes en précarité, paysan.nes...) pour l'accès digne de tous à une alimentation durable, autrement dit pour le droit à l'alimentation.

Les comptes rendus de ces ateliers seront pris en compte pour la conception du mouvement.

Cet outil de participation s'inspire notamment des débats autoportés du CNA en 2022.

Organiser un atelier Carav'Alim

Le format et l'animation de l'atelier sont libres

- Il est possible de rassembler quelques acteurs et habitants de votre territoire autour d'un atelier dédié, de mettre le sujet à l'ordre du jour d'une réunion de votre collectif, ou encore de profiter d'une animation ou d'un événement pour collecter les besoins des participants.
- Flexibilité sur le nombre de participants, la durée de l'atelier, le lieu, etc.

Quelques principes à suivre cependant :

- **L'objectif** : recueillir des besoins et des propositions concernant le mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation, en particulier sur :
 - Le programme d'entraide pour les initiatives (voir fiche 2)
 - La fonction de haut parleur des injustices alimentaires (voir fiche 3)
- **Participants** : Ces ateliers s'adressent à des groupes qui se mobilisent avec les personnes concernées par des injustices alimentaires pour le droit à l'alimentation. Nous avons à coeur de recueillir les contributions des acteurs impliqués directement dans l'animation de ces démarches, mais aussi de personnes concernées par les injustices alimentaires (en précarité, paysan.nes...)
- **Animateur** : identifier la ou les personne(s) en charge de l'animation et de la rédaction du compte rendu, qui aura pour mission d'être garant de la participation de tous, du respect des objectifs et de la justesse du compte rendu.
- **Date** : au plus tard le 15 mars 2024 (date limite pour envoyer son compte-rendu)

Et concrètement ?



Avant l'atelier :

- Identifier l'animateur et rédacteur du compte rendu
- S'informer sur le projet de mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation (fiches en annexe, prise de contact avec la coordinatrice de la Carav'Alim...)
- Définir dans quel cadre vous souhaitez animer cette réflexion
- Inviter les participants
- Choisir le(s) thème(s) à discuter

Pendant l'atelier :

- Être attentif à la participation de tou.tes (favoriser une disposition en cercle, ses petits-groupes...)
- Prendre des notes pour le compte rendu. Ne pas hésiter à collecter quelques verbatims !
- Éventuellement, prendre des photos (avec l'accord de participants)

Après l'atelier :

- Envoyer le compte-rendu des échanges à maelis.horellou@ugess.org **avant le 15 mars 2024** (modèle fourni)
- Venir à l'évènement bilan du 21-22 mars pour échanger avec les autres groupes !
- Vous recevrez un compte rendu/bilan de la Carav'Alim

Proposition de déroulé et d'animation

1 - Présenter la Carav'alim et le mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation (fiches 1, 2)

2 - Travailler en groupes autour de deux sujets :

- Programme d'entraide : quels sont nos besoins et ressources ? Quelle forme pourrait prendre ce programme ? (fiche 3)
- Haut-parleur des injustices alimentaires : quelles actions pourrait être menées ? (fiche 4)

Il est possible de ne choisir qu'un sujet.

Si les deux sujets sont travaillés, un format type "world café" peut être imaginé afin que l'ensemble des participants contribuent aux deux thématiques.

3 - Restitution des travaux des groupes en plénière et discussions

→ **Libre à vous d'adapter cette proposition** en fonction des participants, du temps disponible, du contexte (en réunion d'un collectif, lors d'une soirée-débat, dans le cadre d'un atelier dédié...)

Des fiches sont proposées en annexe pour apporter du contenu et cadrer les échanges

Des questions ?

Contactez la coordinatrice de la Carav'Alim :

maelis.horellou@ugess.org

06 10 15 66 55

Fiches support



Fiche 1

Introduire le mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation

La transition alimentaire nécessite de dépasser le cercle des militant.es : les personnes concernées par les **injustices alimentaires** (en précarité, paysan.es...) doivent avoir une place centrale dans ce mouvement.

Si des projets et initiatives visant un **droit à l'alimentation** se multiplient, ils restent limités en nombre et en ampleur. Nous devons changer d'échelle, et pour cela ouvrir de nouveaux **espaces de soutien aux initiatives** : diffuser de l'information, créer des outils d'éducation populaire sur l'alimentation, multiplier les occasions où des habitant.es se réunissent, parlent et proposent...

Ce projet trouve son origine dans différentes actions, dont celles engagées en faveur de la **démocratie alimentaire** dans le cadre du programme Territoires à VivreS. Il est aujourd'hui porté par l'UGESS, le Secours Catholique, le Réseau CIVAM et Aequitaz qui **invitent à les rejoindre**, et soutenu par la Fondation Carasso.

L'ambition : politiser les questions d'alimentation à travers des processus d'éducation populaire et contribuer à un mouvement social autour du droit à l'alimentation.

Ce mouvement pourrait avoir 3 grandes fonctions :

Appuyer l'émergence et la progression d'initiatives sur la démocratie alimentaire

en organisant un programme d'appui, d'entraide et de (co)formation, et en valorisant les compétences professionnelles associées

Voir fiche 3

Être un haut-parleur des Injustices alimentaires

pour "faire monter" la parole et renforcer le pouvoir d'agir des personnes qui vivent ces injustices

Voir fiche 4

Faire mouvement autour du droit à l'alimentation

en proposant des espaces pour celles et ceux qui contribuent à politiser la question alimentaire (ex. grande rencontre nationale bisannuelle)

Voir fiche 5

Ces trois axes sont des propositions que nous proposons de mettre au travail lors de la Carav'Alim.

Fiche 2

Le droit à l'alimentation

Le **DROIT À L'ALIMENTATION** est *“le droit d’avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d’achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur”*

Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation (2008-2014)

La **DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE** *“désigne une volonté et une revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à leur alimentation, en lien avec le monde agricole qui la produit”*

Tim Lang, 1999

Le **droit à l'alimentation** fait partie des droits humains reconnus par le droit international. Ce n'est pas uniquement le droit d'être à l'abri de la faim (droit minimum auquel participe le dispositif d'aide alimentaire). Il est bien plus large et s'étend aux dimensions de disponibilité, d'accessibilité, d'adéquation et de durabilité de l'alimentation.

Le droit à l'alimentation n'est pas effectif en France.

Il est nécessaire de dépasser les approches caritatives de l'accès à l'alimentation. Si les initiatives qui se revendiquent de la **démocratie alimentaire** et favorisent la reprise en main par les citoyens de leur alimentation se multiplient, il est essentiel de les articuler aux questions de **justice sociale** pour ne laisser personne de côté. La démocratie alimentaire passe donc d'une part par la capacité de tou.tes, y compris des personnes qui vivent des injustices alimentaires, à avoir voix au chapitre et à contribuer à repenser le système alimentaire.

Aller vers l'acquisition de nouveaux droits en matière d'alimentation demande de **se mobiliser avec les personnes concernées par les injustices alimentaires (en précarité, paysan.es...)** pour l'accès de tous à une alimentation digne et durable.

Pour aller plus loin :

Ramel M, 2020. [Le droit à l'alimentation](#), Fiche ressource dans Autodiagnostic Accessible

Patuere D., Ndiaye P. (éd.), 2020. Le droit à l'alimentation durable en démocratie, Nîmes, Champ social éditions, 238 p

Scherer, Bricas 2019. [Lutter contre la précarité par de l'aide alimentaire ?](#) Chap 15 dans Une écologie de l'alimentation

Territoires à VivreS, 2023. [Se mobiliser avec les personnes en précarité pour un accès digne à une alimentation choisie et de qualité](#). De quoi parle-t-on ? Page 3

Fiche 3

Programme d'entraide pour les initiatives

Introduire le sujet : de quoi parle-t-on ?

Les groupes et initiatives locales d'accès à l'alimentation qui ont à cœur de contribuer à la démocratie alimentaire sont souvent confrontés aux mêmes difficultés et questionnements : Comment sensibiliser aux enjeux de l'alimentation ? Comment mobiliser efficacement l'ensemble des personnes concernées, et particulièrement les personnes en précarité ? Quel lien construire avec le monde paysan ?... Ils expriment un besoin d'outils et d'inspirations.

Il manque un espace de rencontre, d'inspiration et de montée en compétences sur des outils et postures de la démocratie alimentaire. Le mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation pourrait avoir comme fonction d'organiser et d'animer cet espace.

Cela pourrait prendre la forme d'un programme d'entraide, de communauté apprenante dont le format reste à inventer : (co)formations ? rencontres sur le terrain ? webinaires ? tests d'outils ? centre de ressources ?... Il contribuerait d'une part à l'émergence et la progression d'initiatives sur ces questions, et d'autre part à une montée en compétences des professionnels comme des habitant.es.

Par ailleurs, il y a également un enjeu à valoriser et faire reconnaître ces compétences qui permettent de faire vivre la démocratie alimentaire. Le mouvement pourrait y contribuer.

Comment en discuter pendant l'atelier ?

Besoins et ressources :

Qu'est ce qui est difficile pour mobiliser autour de l'alimentation ?

Sur quoi peut-on s'entraider quand il s'agit de se mobiliser avec les personnes concernées pour le droit à l'alimentation ?

De quoi avons-nous besoins et de quelles ressources dispose-t-on ?

→ Proposition d'animation : réflexion individuelle puis mise en commun en regroupant les idées similaires

Construire une proposition :

Quelles formes ce programme d'entraide pourrait-il prendre ?

→ Proposition d'animation en "boule de neige" : réfléchir par 2, puis 4, puis 8... jusqu'à créer une proposition avec le groupe entier qui rassemble l'ensemble des idées.

Le programme d'entraide imaginé par le groupe peut être schématisé sur une grande feuille de paperboard.

Fiche 4

Haut-parleur des injustices alimentaires

Introduire le sujet : de quoi parle-t-on ?

Le mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation pourrait avoir comme fonction d'être un haut-parleur des injustices alimentaires.

Il s'agirait d'une part de doter les initiatives et groupes d'outils pour favoriser la prise de parole des personnes, pour construire des plaidoyer locaux...

D'autre part, le mouvement pourrait avoir pour rôles de compiler ces prises de paroles et de nourrir des espaces publics, médiatiques et de plaidoyer avec plus large portée (nationale).

Comment en discuter pendant l'atelier ?

Besoins, ressources :

De quoi avons-nous besoins et de quelles ressources dispose-t-on (en matière de prise de parole des personnes, de plaidoyer local, de communication...)?

→ Proposition d'animation : réflexion individuelle puis mise en commun en regroupant les idées similaires

Réfléchir à la notion d'injustice alimentaire :

Suggestions de questions à poser au groupe :

> Quelles sont les injustices alimentaires que j'ai vécues ou observées ?

Qu'est-ce qui aujourd'hui n'est pas suffisamment montré, visible, audible et que j'aimerais rendre visible ?

> Je pense que ma parole est importante parce que...

Construire une proposition :

Quelles actions pourraient être menées dans le cadre de cette fonction de haut-parleur des injustices alimentaires ?

→ Proposition d'animation en "boule de neige" : réfléchir par 2, puis 4, puis 8... jusqu'à créer une proposition avec le groupe entier qui rassemble l'ensemble des idées. Les actions imaginées par le groupe peut être schématisées sur une grande feuille de paperboard.

Fiche
5

Faire mouvement pour le droit à l'alimentation

Introduire le sujet : de quoi parle-t-on ?

Partout, un nombre croissant de collectifs, associations, citoyen.nes s'engagent pour le droit à l'alimentation. Ces initiatives se multiplient mais sont parfois isolées alors qu'elles convergent toutes vers un but commun.

Comment donner à voir la force et la diversité de ce déjà-là ?

Comment converger plus fortement et faire pencher le rapport de force en faveur du droit à l'alimentation ?

Comment en discuter pendant l'atelier ?

Auriez vous des idées ou des envies pour faire mouvement pour le droit à l'alimentation ?

→ Ce sujet peut être abordé de façon ouverte, par exemple en fin d'atelier, comme un bilan des discussions.

Fiche 6

Gouvernance

Introduire le sujet : de quoi parle-t-on ?

Le mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation est amené à fédérer un certain nombre de groupes, initiatives, organisations. Sa gouvernance sera à construire, autour de quelques principes à décider collectivement. Ceux-ci pourraient être notamment :

- Une **visée commune** (charte)
- Un mouvement "**ascendant**" porté par des groupes locaux (et pas uniquement des réseaux nationaux)
- Un mouvement **ouvert**, qu'il est possible de rejoindre à n'importe quel moment
- Une attention à ce que les différentes expériences et vécus soient **représentées** dans les discussions et les prises de décisions
- Une gouvernance **flexible**, qui puisse évoluer en fonction des réseaux et groupes qui entrent, des actions menées, etc.
- ...

Encore une fois, ces principes sont à débattre et décider collectivement !

Comment en discuter pendant l'atelier ?

Auriez-vous des idées ou des envies concernant la gouvernance et le fonctionnement de ce mouvement ?

Quelle place souhaiteriez-vous avoir ? Que seriez-vous prêts à y mettre (temps, adhésions...)?

→ Ce sujet peut être abordé de façon ouverte, par exemple en fin d'atelier, comme un bilan des discussions.